

Guide pratique de l'hémodialyse

JAN YPERMAN ZIEKENHUIS

Jouw zorg
is onze zorg



Table des matières

Bienvenue dans l'unité d'hémodialyse	3
Qui sommes-nous ?	4
• Médecins	4
• Infirmier(ère) en chef	5
Consignes pour l'hémodialyse	6
• Votre schéma de traitement - jours de dialyse	6
• Attente et ordre de branchement	7
• Communication	8
• Visites	9
• Médicaments et vitamines	9
• Vaccinations	9
• Transport et parking	10
• Vêtements et hygiène	12
• Voyages	12
• Repas	12
À la découverte de nos 3 sites	13
• Ypres : Centre hospitalier Jan Yperman	14
• Furnes : az West	16
• Dixmude : Centre médical de Dixmude	18



Ypres - 2^e étage, bloc K. **Suivez la route 96**

Furnes — Klinieklaan1, 8630 Furnes. **Suivez la route 18**

Dixmude — Laure Fredericqlaan 15, 8600 Dixmude

Cette brochure d'information a été rédigée avec le plus grand soin. Elle contient des informations générales et est destinée à compléter l'entretien avec votre prestataire de soins. Le Centre hospitalier Jan Yperman ASBL, ses médecins et ses collaborateurs déclinent toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans cette brochure.

Vous pouvez envoyer vos remarques et/ou suggestions à communicatie@yperman.net.



Bienvenue dans le service de dialyse

Le Centre hospitalier Jan Yperman propose toutes les formes de dialyse : hémodialyse de jour à Ypres, Furnes et Dixmude, hémodialyse de nuit et hémodialyse self-care à Ypres. La dialyse à domicile peut prendre la forme d'une hémodialyse à domicile et d'une dialyse péritonéale. Les infirmier(ère)s de dialyse sont également responsables des traitements de dialyse dans l'unité des soins intensifs.

Qui sommes-nous ?

Médecins : néphrologues

Le Centre hospitalier Jan Yperman compte sept néphrologues. Ils coordonnent le traitement et le suivi en collaboration avec le médecin généraliste. Les néphrologues vous accompagnent lors des consultations, des dialyses et des hospitalisations.



Dr K. De Keyzer
Ypres / Furnes



Dr K. De Schuyter
Ypres



Dr W. Terryn
Ypres



Dr P. Van Acker
Ypres / Dixmude



Dr A. Van Loo
Ypres / Furnes



Dr H. Vanbelleghe
Ypres / Dixmude



Dr S. Vandewaeter
Ypres / Furnes / Dixmude

Infirmier(ère) en chef



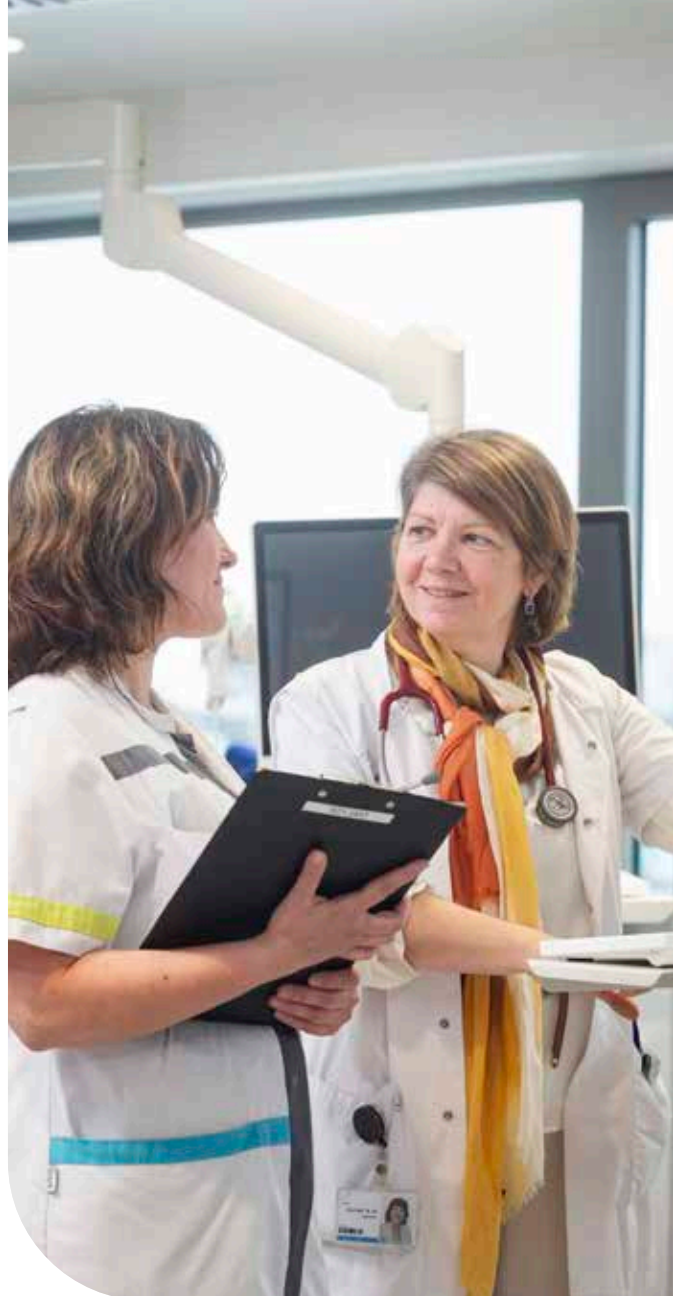
Carine Struye
Infirmière en chef

Pendant votre traitement de dialyse, toute une équipe de professionnels de santé est à votre disposition, tous soumis au secret professionnel.

En plus de l'infirmière en chef Carine Struye et des infirmier(ère)s en chef adjoint(e)s, l'équipe de dialyse se compose d'infirmier(ère)s spécialisé(e)s en dialyse.

Le service est assisté par :

- Du personnel administratif
- Le service social, le service psychologique et le service pastoral
- Le service biotechnique
- Des diététicien(ne)s
- Du personnel de nettoyage
- Des aides-soignant(e)s et du personnel logistique
- Des bénévoles



Consignes pour l'hémodialyse

Au début du traitement d'hémodialyse, nous vous expliquerons certaines consignes à respecter. Relisez-les à la maison et conservez-les soigneusement. Il est très important de respecter ces consignes à tout moment, car c'est dans l'intérêt de tous d'assurer un bon fonctionnement du service.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à les poser à l'équipe du service.

Votre schéma de traitement – jours de dialyse

Vous vous rendez à l'hôpital trois fois par semaine, selon un horaire fixe, pour votre traitement de dialyse.



Le centre de dialyse est ouvert du lundi au samedi,
de 6 h 45 à 18 h 30.

Il existe quatre groupes de dialyse :

- | | | |
|---|-------------------------------|------------|
| 1 | lundi – mercredi – vendredi – | matin |
| 2 | lundi – mercredi – vendredi – | après-midi |
| 3 | mardi – jeudi – samedi – | matin |
| 4 | mardi – jeudi – samedi – | après-midi |

Informations importantes

Vous ne pouvez en aucun cas manquer une séance d'hémodialyse. Sauter une dialyse peut engager le pronostic vital. Cette responsabilité vous incombe entièrement.

Apportez toujours votre eID (= carte d'identité) pour vous enregistrer. Pendant votre séjour, nous vous demanderons régulièrement votre nom et votre date de naissance afin de vérifier vos données. Portez toujours aussi votre bracelet d'identification dans l'hôpital.

Jours fériés

La dialyse se déroulera comme prévu pendant les jours fériés légaux, à l'exception du jour de Noël (25 décembre) et du jour de l'An (1er janvier). Vous serez informé(e) à l'avance des dispositions particulières prises pendant ces périodes. Nous prévenons également le service de transport de malades.

Patients qui travaillent

Pour les patients qui travaillent, nous essayons d'adapter le schéma de traitement à leur situation professionnelle.

Un changement dans le schéma de traitement ?

Votre schéma de dialyse peut

exceptionnellement être modifié pour des occasions spéciales (par exemple, un mariage). Discutez-en au moins une semaine à l'avance avec l'infirmier(ère) en chef (adjoint(e)).

Une hospitalisation imprévue ?

Prévenez toujours le centre de dialyse et le service de transport.

Autres examens ?

Dans le cadre de votre traitement, il est parfois nécessaire de prévoir certains examens. Cela s'effectue toujours de manière concertée. Nous essayons autant que possible de planifier les examens un jour de dialyse afin de limiter les frais de transport.

Attente et ordre de branchement

Pour assurer le bon déroulement du service, nous vous demandons de patienter dans la salle d'attente. Un membre de l'équipe de dialyse viendra vous chercher.

Pendant que vous attendez, vous pouvez utiliser les toilettes situées à proximité de la salle d'attente.

L'ordre dans lequel les patients sont branchés est déterminé par plusieurs facteurs :

- la durée de la dialyse
- les examens à effectuer avant ou après la dialyse

- le nombre d'années en dialyse
- le besoin de médication pendant ou après la dialyse

Il est donc important de toujours respecter l'ordre de branchement indiqué par l'infirmier(ère).

Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de traiter les patients dans la même salle de dialyse et dans le même shift. Mais cela n'est pas toujours possible pour des raisons d'organisation. Nous vous demandons de faire preuve de compréhension à cet égard.



Nous encourageons une communication ouverte dans le respect des autres patients et du personnel. Nous attendons que chacun(e) se comporte de manière polie et respectueuse.



Communication

Carnet de communication (aller-retour)

Une communication fluide entre le service de dialyse et toutes les personnes concernées par votre santé est essentielle. L'équipe de dialyse vise toujours à maintenir une communication fluide et claire avec vous et votre entourage. Au début de la dialyse, vous recevez un sac de dialyse et un carnet de communication à couverture rouge.

En tant que patient (ou membre de la famille, aidant proche, médecin généraliste, infirmier(ère) à domicile), vous pouvez noter un message ou une question dans ce carnet. Le médecin ou l'infirmier(ère) de dialyse consulte ces questions et tente d'y répondre le jour même.

Il faut nous informer dès que possible des changements concernant les soins à domicile, le médecin généraliste, l'adresse de votre domicile, les numéros de téléphone, l'assurance hospitalisation, etc.

Le carnet est utile pour

- vous et votre famille
- le médecin généraliste
- le personnel infirmier à domicile
- le personnel soignant dans les maisons de repos et de soins



Vous y trouverez les numéros de téléphone suivants

- le service de dialyse
- le service des urgences
- le service social
- le service de transport



Téléphones portables et autres appareils multimédia

Dans le service de dialyse, des tablettes ou des écrans télévisés sont mis à la disposition des patients pour écouter la radio ou regarder la télévision.

Pendant le traitement, vous pouvez utiliser votre téléphone portable, votre ordinateur portable, votre tablette, etc. Une connexion Internet sans fil est disponible sans mot de passe ni code d'accès.

Visites

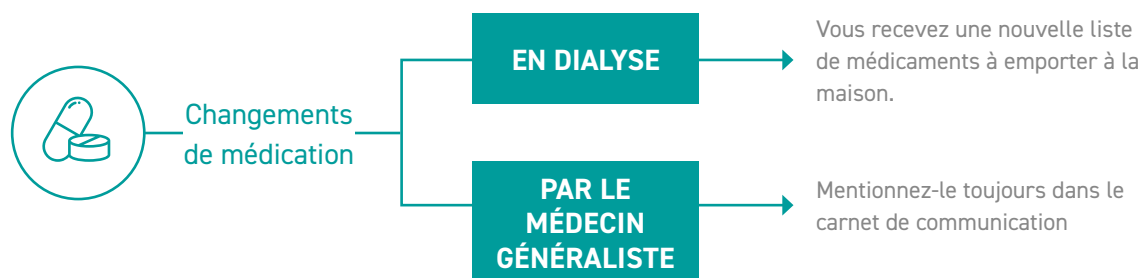
Les visites ne sont pas autorisées pendant les séances de dialyse pour des questions

- de sécurité
- de tranquillité
- d'intimité

Une courte visite peut être autorisée à titre exceptionnel. Lors de la première séance de dialyse, l'infirmier(ère) de prise en charge néphrologique peut demander à ce qu'un membre de la famille ou un aidant proche soit présent.

Médicaments et vitamines

Il est important de prendre scrupuleusement les médicaments et vitamines prescrits.



Vaccinations

Vous pouvez choisir de recevoir vos vaccinations soit pendant la dialyse, soit chez votre médecin généraliste.

Transport et parking

Avant le début du traitement, les collaborateurs du service social discuteront avec vous des solutions de transport entre votre domicile et le service de dialyse. Vous recevrez des informations sur :

- le coût
- les différentes options de transport et de stationnement

Le coût dépend des facteurs suivants :

- le type de transport (assis, en fauteuil roulant, couché)
- la mutuelle
- l'organisme qui organise ou effectue le transport

Vous disposez des options suivantes pour le transport vers et depuis le service d'hémodialyse :

Transport de dialyse – transport non urgent de patients

Certaines mutuelles organisent un service de transport collectif pour les patients en dialyse, avec un remboursement avantageux. Vous êtes alors conduit(e) avec d'autres patients vers le centre de dialyse ou votre domicile. Il faut toutefois tenir compte d'un certain temps d'attente. Les heures de prise en charge sont respectées autant que possible, mais des circonstances imprévues (problèmes médicaux, trafic, etc.) peuvent occasionner des retards.

Le transporteur reçoit du secrétariat de dialyse des informations précises concernant l'heure de départ du domicile et l'heure de retour après le traitement de dialyse.

Si vous rencontrez des difficultés récurrentes ou graves avec le service de transport, signalez-le au service de médiation qui en informera le transporteur.

Que faire en cas de maladie, d'hospitalisation ou d'imprévu ?

PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE DE DIALYSE

Appelez le service de dialyse

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE DE DIALYSE

Appelez directement le service de transport (Mutas : 078-15 95 95) et prévenez-les de ne pas venir vous chercher à la maison. Vous éviterez ainsi de devoir payer pour un trajet « perdu ».

Transport par vos propres moyens

Vous pouvez venir avec votre propre voiture. Un parking réservé aux patients dialysés est disponible à proximité des différents centres de dialyse.

APRÈS LE DÉBUT DE L'HÉMODIALYSE : INTERDICTION DE CONDUIRE PENDANT 1 MOIS

Certificat établi par le médecin traitant à la suite d'examens (par exemple, examen des yeux et du cœur)



La mutuelle rembourse partiellement les frais de transport personnel. Le montant de l'intervention dépend de la distance réelle (aller-retour) entre votre domicile et le centre de dialyse. Le personnel administratif du service de dialyse établit une attestation de transport mensuelle servant de justificatif pour vos frais de déplacement.

Transports en commun / Taxi

Les frais de transport en commun ou de taxi sont partiellement remboursés par certaines mutuelles. Conservez toujours les justificatifs de vos frais de déplacement.





Vêtements et hygiène

Vêtements

- Portez des vêtements confortables
- (Ne portez pas de vêtements de nuit – ils ne sont portés qu'en cas d'hospitalisation ou de dialyse nocturne)
- Portez toujours à peu près les mêmes vêtements et chaussures (À chaque séance de dialyse, vous êtes pesé(e) à l'arrivée et au départ. En portant toujours les mêmes vêtements et les mêmes chaussures, votre poids fluctuera moins.)
- Vous avez une fistule ? Choisissez un haut dont les manches peuvent être facilement retroussées.
- Vous avez un cathéter ? Portez des vêtements avec des boutons ou une fermeture éclair pour une ouverture aisée.

Hygiène

- Une bonne hygiène corporelle et bucco-dentaire aide à prévenir les infections.

- Désinfectez-vous les mains avec les produits mis à votre disposition à votre arrivée et à la sortie. Un membre de l'équipe de dialyse vous assistera si nécessaire.
- Portez un masque au début et à la fin de la séance de dialyse ainsi que lors des soins de l'accès vasculaire.

Voyages

Partir en vacances, dans le pays ou à l'étranger, est tout à fait possible une fois que le traitement de dialyse est au point. Discutez toujours de vos projets de voyage **avec votre néphrologue au moins trois mois à l'avance.**

S'il n'existe aucune contre-indication médicale, toutes les démarches nécessaires à la poursuite du traitement de dialyse sur votre lieu de séjour peuvent ainsi être entreprises à temps. Le personnel du service social se charge de trouver un centre d'hémodialyse adapté à proximité de votre lieu de vacances. Ils assurent le suivi de la demande et prennent les rendez-vous nécessaires pour les séances de dialyse pendant vos vacances.

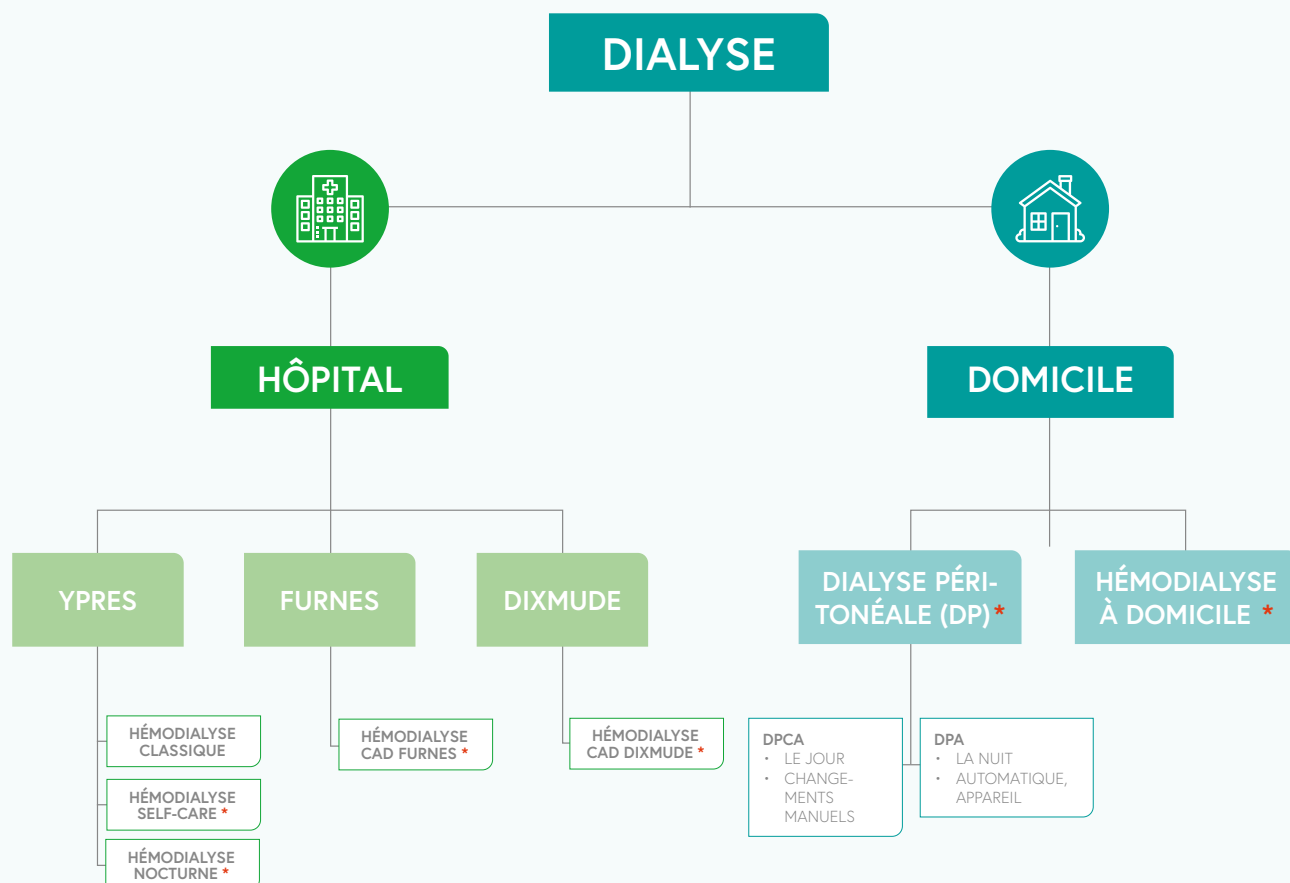
Repas

Sur les sites d'Ypres et de Furnes, vous avez la possibilité d'emporter un repas à la maison. Vous pouvez réchauffer ce repas chez vous. Vous avez un examen planifié avant ou après la dialyse qui exige que vous soyez à jeun ? Dans ce cas, vous pouvez manger un repas chaud ou un repas froid au service de dialyse. Aucun repas n'est prévu sur le site de Dixmude.

À la découverte de nos 3 sites

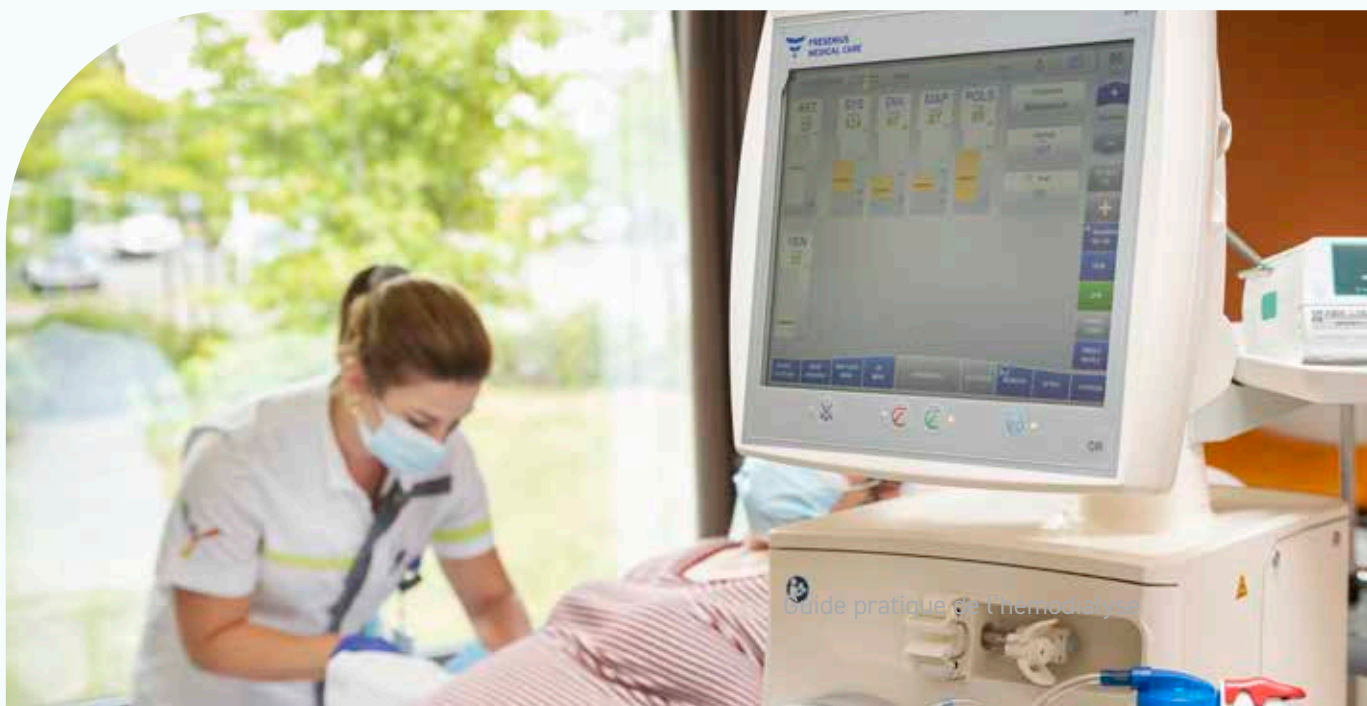
L'hémodialyse est possible à Ypres, Furnes et Dixmude.

La dialyse à domicile est également possible*



* Tout le monde n'est pas éligible pour cette forme de dialyse.

Discutez avec votre néphrologue des formes de traitement possibles.





Ypres - Centre hospitalier Jan Yperman

**Briekestraat 12,
8900 Ypres – route 96**

Heures d'ouverture du service de dialyse

du lundi au samedi : 6 h 45 - 18 h 30

Hémodialyse de nuit les lundis, mercredis et
vendredis soirs : de 20 h à 6 h

Accessibilité et parking

Le service de dialyse est accessible en voiture (transport de dialyse ou taxi), en transports en commun ou à vélo.

Un parking réservé aux patients dialysés est accessible via l'entrée principale du site. Pour cela, vous avez besoin d'un badge. Vous pouvez en demander aux infirmier(ère)s de dialyse contre une caution. Avec le badge, vous pouvez accéder au parking par une entrée distincte avec barrières automatiques.

Des places de parking sont réservées près de l'entrée pour les véhicules de transport de dialyse.



Une entrée séparée dans le bloc K permet d'accéder directement au service de dialyse. Des fauteuils roulants sont mis à disposition. Le service se trouve au deuxième étage, avec le local de prise en charge néphrologique, le local de dialyse péritonéale (DP), le local d'hémodialyse à domicile (HHD) et le secrétariat. Pas besoin de vous annoncer au parlophone : insérez votre eID dans la borne et prenez place dans la salle d'attente.

À quoi ressemble le service de dialyse ?

En sortant de l'ascenseur, prenez place dans la salle d'attente du service de dialyse. Nous vous demandons d'attendre jusqu'à ce qu'un membre de l'équipe de dialyse vienne vous chercher, afin d'assurer le bon déroulement de la prise en charge.

Des toilettes sont à votre disposition près de la salle d'attente.

Apportez votre eID (carte d'identité) à chaque visite afin de vous enregistrer à la borne située dans la salle d'attente (voir photo).



Le service de dialyse peut accueillir jusqu'à 78 patients hémodialysés par jour. Le service compte cinq salles et plusieurs boxes d'isolement, avec un(e) infirmier(ère) en charge d'un certain nombre de patients en dialyse.

Un néphrologue passe dans le service chaque matin et chaque après-midi pour voir les patients.



Furnes – az West

**Klinieklaan 1,
8630 Furnes – route 18**

**Heures d'ouverture du service de dialyse
(entrée séparée) :**

lundi : 6 h 45 - 18 h 30

Mercredi : 6 h 45 - 18 h 30

Vendredi : 6 h 45 - 18 h 30



Accessibilité et parking

Le service de dialyse est accessible en voiture (transport de dialyse ou taxi), en transports en commun ou à vélo. Un parking réservé aux patients en dialyse est accessible via la Klinieklaan. Des places de parking sont également réservées près de l'entrée du bâtiment pour les véhicules de transport de dialyse.

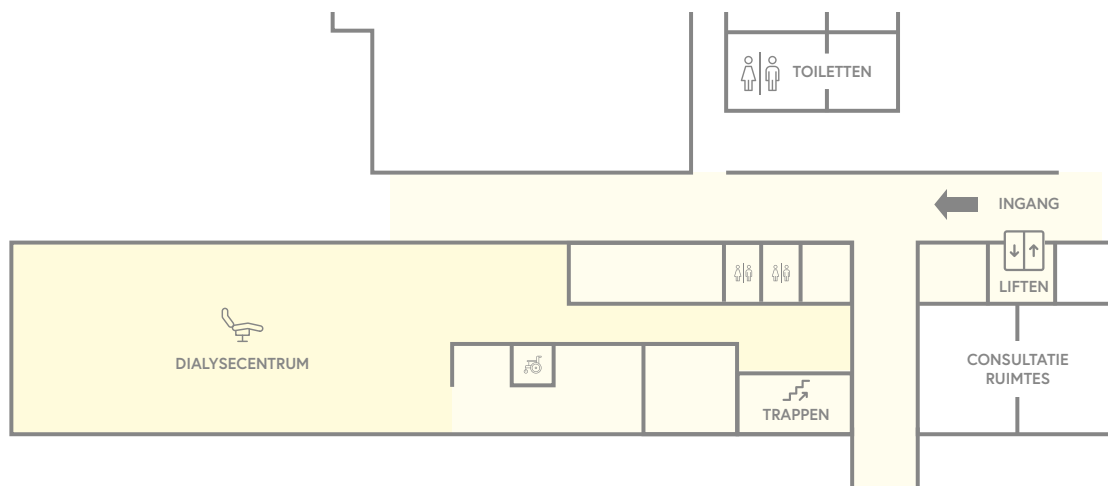
Entrée séparée

Le CAD de Furnes dispose d'une entrée séparée (voir photo ci-contre). Vous pouvez y accéder par l'escalier ou l'ascenseur situés au niveau du parking. Veuillez patienter dans la salle d'attente. Afin d'assurer le bon fonctionnement du service, nous vous demandons de patienter dans cette salle jusqu'à ce qu'un membre de l'équipe de dialyse vienne vous chercher.



À quoi ressemble le service de dialyse ?

Le centre d'autodialyse collective (CAD) de Furnes comprend une salle d'une capacité de 15 sièges, soit un maximum de 30 patients dialysés par jour.



Qui peut être dialysé au CAD de Furnes ?

Tous les patients commencent leur dialyse dans le « centre principal » (le Centre hospitalier Jan Yperman). Vous êtes éligible pour poursuivre votre dialyse au CAD de Furnes lorsque...

- Vous habitez dans la région de Furnes ou à la côte
- Vous êtes suffisamment autonome dans vos déplacements
- Vous ne souffrez pas d'une maladie (cardiaque) lourde
- Vos premières séances de dialyse au centre principal (Ypres) se sont bien déroulées

De nouveaux problèmes médicaux ou une hospitalisation peuvent nécessiter un retour temporaire ou définitif au centre principal pour un meilleur suivi médical, par exemple dans le cas d'une dialyse supplémentaire ou d'une dialyse au lit.



Salle d'attente

Pendant que vous patientez, vous pouvez utiliser les toilettes situées à proximité de la salle d'attente.

Enregistrement avec l'eID

Il est important d'apporter votre eID (= carte d'identité) à chaque séance de dialyse.



Dixmude – Centre médical de Dixmude

Laure Fredericqsaan 15,
8600 Dixmude

Heures d'ouverture du service de dialyse

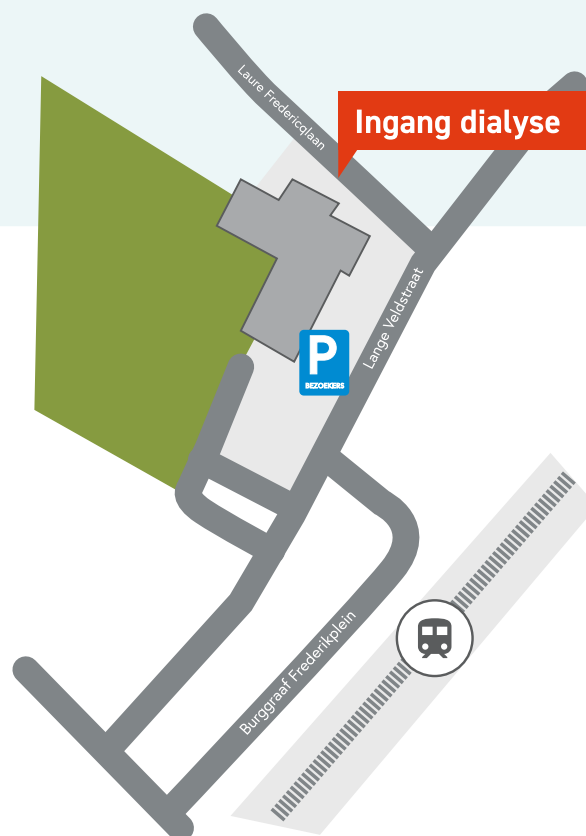
Mardi : 6 h 45 - 12 h 45

Jeudi : 6 h 45 - 12 h 45

Samedi : 6 h 45 - 12 h 45

Accessibilité et parking

Le centre médical de Dixmude est situé sur le site de l'ancienne piscine « De Kupe ». Il est accessible en voiture (transport de dialyse ou taxi), en transports en commun ou à vélo. Le centre médical est situé à proximité de la gare de Dixmude, ce qui le rend facilement accessible en train. De nombreuses lignes de bus passent près du centre. Vous descendez à l'arrêt « Diksmuide Station ».



Il est possible de stationner gratuitement le long du bâtiment. Les rues avoisinantes sont en zone bleue.



Quelqu'un vient vous déposer en voiture ? Avancez jusqu'à l'entrée, où vous pouvez effectuer un bref arrêt dans la voie Kiss&Ride.



Des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite sont disponibles à proximité immédiate du bâtiment.

À quoi ressemble le service de dialyse ?

Le centre d'autodialyse collective (CAD) de Dixmude comprend une salle d'une capacité de 11 sièges ainsi qu'un box d'isolement et peut accueillir jusqu'à 24 patients par jour.



Salle d'attente

Veuillez rester dans la salle d'attente jusqu'à ce qu'un membre de l'équipe de dialyse vienne vous chercher.

Pendant que vous patientez, vous pouvez utiliser les toilettes situées à proximité de la salle d'attente.

Enregistrement avec l'eID

Apportez votre eID (carte d'identité) à chaque séance de dialyse.

Enregistrez-vous à la borne située dans la salle d'attente.



Qui peut être dialysé au CAD de Dixmude ?

Tous les patients commencent leur dialyse dans le « centre principal » (le Centre hospitalier Jan Yperman).

Vous êtes éligible pour poursuivre votre dialyse au CAD de Dixmude lorsque...

- Vous habitez dans la région de Dixmude ou à la côte
- Vous êtes suffisamment autonome dans vos déplacements
- Vous ne souffrez pas d'une maladie (cardiaque) lourde
- Vos premières séances de dialyse sur le site d'Ypres se sont bien déroulées

À l'inverse, nous demandons aux patients qui sont déjà traités au CAD de Dixmude et qui présentent un nouveau problème médical de faire preuve de compréhension si un retour temporaire ou définitif vers le centre principal s'avère nécessaire, en fonction de l'évolution de la maladie. De même, si une hospitalisation s'avère nécessaire, l'admission est effectuée dans le centre principal, afin d'assurer un suivi médical précis (par exemple, une dialyse supplémentaire après une intervention chirurgicale ou une dialyse au lit en cas de maladie grave).



Contact

Dialyse

Ypres - Centre hospitalier Jan Yperman

dialyse@yperman.net

057 35 61 40 (joignable par téléphone du lundi au samedi)

Furnes - az West

verpleging.cad@azwest.be

058 33 38 20 (joignable par téléphone les lundi, mercredi et vendredi)

Dixmude - Centre médical de Dixmude

cad-diksmuide@yperman.net

057 35 61 61 (joignable par téléphone les mardi, jeudi et samedi)

Consultations

Tous les sites

nefrologie@yperman.net

057 35 71 80 (joignable par téléphone du lundi au vendredi)

Jan Yperman Ziekenhuis vzw

Briekestraat 12, 8900 Ieper

info@yperman.net

057 35 35 35

www.yperman.net



00478-FR - 07052026

Vous préférez une
version numérique ?
Scannez le code QR

